

“ Ni oui ni non ”, “ ni non ni oui ”, “ oui et non ”, “ non
et oui ” : à quoi réfèrent-ils ?

Silvia Adler

► To cite this version:

Silvia Adler. “ Ni oui ni non ”, “ ni non ni oui ”, “ oui et non ”, “ non et oui ” : à quoi réfèrent-ils ?. Emilia Hilgert; Silvia Palma; Pierre Frath; René Daval. Négation et référence, Épure, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.497-515, 2016, 978-2-37496-021-0. hal-02539671

HAL Id: hal-02539671

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02539671>

Submitted on 10 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Ni oui ni non », « ni non ni oui », « oui et non », « non et oui » : à quoi réfèrent-ils ?

Silvia Adler
Université Bar-Ilan
silvia.adler@biu.ac.il

Introduction

Présentation et objectifs

Dans son *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Gaatone (1971 : 21) avait signalé le fait que *non* connaît un grand nombre de distributions (à l'intérieur du GN, emploi indépendant en tant que « mot-phrase »¹, etc.)², et le fait, commun à toutes ces distributions, qu'il suppose « toujours l'existence d'un membre de phrase auquel *non* – ou le membre de phrase dont il fait partie – se réfère d'une manière ou d'une autre » (Gaatone, 1971 : 28).

L'idée de dépendance contextuelle de l'énoncé négatif en *non* était centrale aussi, rappelons-le, dans *La négation en français* de Muller : si l'énoncé affirmatif est centré sur la description d'un référent (extralinguistique), « l'énoncé négatif est centré sur un énoncé antérieur³, dont il affirme le rejet » (Muller, 1991 : 34). En d'autres termes, dans ce type d'emploi, *non* fait toujours référence à ce qui précède : il est anaphorique dans la mesure où il renvoie à un contexte syntaxique ou discursif précédent⁴ (cf. aussi De Cornulier, Kleiber et Vuillaume, 2011).

¹ Pour l'emploi de *non* en tant que « mot-phrase », cf. aussi Riegel *et al.* (1994 : 415-416).

² Gaatone (1971 : 29-33) distingue deux classes distributionnelles : (a) *non*, membre de phrase, « se réfère à un énoncé précédent qu'il reprend en le niant » (Gaatone, 1971 : 29) ; (b) dans une corrélation aux termes antithétiques, *non* fait partie d'un membre de phrase opposé à un autre, par exemple *non...mais, mais non...*, etc.

³ Réel ou présupposé (Muller, 1991 : 43).

⁴ Selon Muller (1991 : 161-162), *non* n'est pas à analyser syntaxiquement comme un adverbe, ni d'ailleurs comme un « mot-phrase », mais plutôt comme un verbe sans variation morphologique (à l'exemple de *voilà*).

Cela dit, l'analyse sémantico-syntaxique de Muller s'écarte de celle de Gaatone, lequel limitait son investigation linguistique au cadre de la phrase, et fait écho en quelque sorte à la perspective discursive de Plantin (1982), en ce sens que Muller (1991 : 161) reconnaît, tout comme Plantin, que *Paul n'est pas malade* est moins envisageable que *non* comme réponse à la question *Paul est-il malade ?*. Selon Muller (1991 : 162), « *Non* est à analyser comme l'expression du rejet de l'énoncé positif, alors que la phrase négative est aussi une assertion négative ».

Rien que dans le domaine linguistique, la négation peut s'aborder syntaxiquement (fonctionnement de marqueurs, portée de la négation), sémantiquement (antonymie, marqueurs lexicaux), pragmatiquement / discursivement (rôle de la négation et de la réfutation dans les actes communicatifs, faits de langue propres au contexte d'énonciation), argumentativement (évaluation du poids symbolique de l'opposition dans un genre discursif spécifique, prise en compte de l'image de soi et de l'autre), entre autres. En ce qui concerne cette dernière perspective, on renvoie par exemple à Pirat (2007 : 140), qui avance que dans le discours politique, *oui* et *non* sont « deux entités sémantiques à politiser [...] par la mise en œuvre des ethos qui leur sont attachés ».

Nous nous intéressons ici à la valeur discursive de quatre types de séquences combinant *oui* et *non* – *ni oui ni non*, *ni non ni oui*, *oui et non*, *non et oui*, peu en vogue dans les travaux portant sur la négation. *Oui* et *non* – ou les actes d'accepter et de refuser qu'ils représentent respectivement – semblent à première vue entretenir une relation d'antonymie tout au moins duale, au sens d'une symétrie apparente dans l'usage courant, à l'exemple de *soleil* et *lune*, *mâle* et *femelle*, *question* et *réponse*, mais à l'encontre de ces paires, *oui* et *non* se trouvent souvent combinés pour référer au même élément contextuel (en réponse ou en réaction à une question, dans une séquence énonciative, etc.) dans des situations discursives variées (conversations accidentelles ou spontanées, dialogues programmés et axés sur des objectifs précis, etc.)⁵.

⁵ Cf. Martin (1988 : 2) et les arguments qui étayaient la dissymétrie de P et ~P.

Dans ce qui va suivre, il s'agit d'examiner l'utilisation effective de ces séquences dans un corpus médiatique, suivant quatre questions.

(a) Ces séquences sont-elles utilisées indifféremment, voire servent-elles le même but pragmatique / rhétorique, par exemple,

- pour signaler une imprécision relative à une énonciation précédente,

- pour, d'autre part, rester imprécis⁶,

- pour introduire des précisions relatives à un énoncé précédent,

- pour établir un rapport autoritaire ?

(b) S'agit-il de cas spécifiques de négation *descriptive*, *polémique*, *métalinguistique*⁷ ?

⁶ Cf., par exemple, De Marneffe *et al.* (2009) et ses « question avoidance » ou « partially resolved questions ».

⁷ Cf. Ducrot (1972, 1984) ou Moeschler (1982, 1992). Chez Ducrot, la négation *descriptive* (informative) porte sur les données et conserve les présupposés d'existence. Les emplois *métalinguistiques* annulent les présupposés de l'énoncé positif correspondant et opèrent sur les termes mêmes formant l'énoncé positif correspondant. Enfin, les emplois *polémiques* conservent les présupposés et s'opposent à l'assertion d'autrui. Cf. aussi Horn (1985 et 1989 : 362-375) et sa version étendue de la négation métalinguistique de Ducrot, centrée plutôt sur l'ambiguïté pragmatique : Horn apporte de nombreux cas de négation s'appliquant aux implicatures conversationnelles ou conventionnelles, ou des négations qui rejettent la pragmatique liée à certains emplois discursifs jugés comme erronés (registre langagier ou stylistique, morphologie, lexique connoté), qui ne sauraient pas être expliqués par une description strictement sémantico-logique. Pour Horn (1989 : 375) les négations métalinguistiques et les négations annulant les présupposés viennent généralement en réaction à des énoncés prononcés par d'autres participants dans le même contexte discursif. Leur but principal est d'exprimer l'impossibilité pour le locuteur d'asserter quelque chose de telle ou telle manière ou d'accepter le mode d'assertion de telle ou telle réalité par l'interlocuteur. Pour la clarté terminologique et classificatoire, précisons que chez Horn la négation *métalinguistique* (portant sur l'énonciation / négation d'un présupposé / négation d'implicatures quantitatives ou scalaires / emplois performatifs), s'oppose à la négation *descriptive*. Cf. aussi Carston (1996), qui s'attèle à l'hybridité de la catégorie de négation *métalinguistique*.

(c) Ces séquences communiquent-elles une négation avec concession (négation non catégorique) ou plutôt une positivité avec concession (positivité bémolisée) ? Une argumentation consécutive à une réponse en *oui* et *non* pourrait-elle suivre une orientation argumentative ou construire une échelle argumentative (Anscombe et Ducrot, 1983), de sorte à orienter vers une conclusion placée dans le domaine de la réfutation (rejet, dénégation) ou dans le domaine de l'acquiescement ?

(d) Finalement, y aurait-il des particularités spécifiques à la combinaison ? Quelles seraient-elles ?

Ces questions ne bénéficieront peut-être pas toutes d'un traitement conclusif dans le cadre restreint de la présente étude, mais elles méritent d'être posées, du moins comme hypothèses de travail.

Corpus

Nos observables, repérés via Webcorp⁸, proviennent de la presse écrite française (lemonde.fr, lefigaro.fr, liberation.fr, humanite.fr, leparisien.com, francesoir.quotidiano.net). La recherche *via* Webcorp, effectuée le 5 octobre 2014, a été limitée à 64 pages du moteur de recherche Google. Nous avons aussi activé le filtre « within the past year ».

Après élimination des séquences non-pertinentes, notre corpus contient 33 occurrences de *oui et non*, 31 occurrences de *ni oui ni non*, 9 occurrences de *non et oui* et une occurrence de *ni non ni oui*.

Observables non pertinents

Ont été considérés comme non-pertinents soit « la séquence *oui et non* », soit « l'enchaînement *oui et non* » :

(a) figurant dans des proverbes et dictons :

(1) « *Oui* et *non* sont bien courts à dire : mais avant de les dire, il faut penser longtemps »⁹ (Baltasar Gracian y Morales) (lefigaro.fr, 5.10.2014)

⁸ <http://www.webcorp.org.uk/live/index.jsp>.

⁹ Ce qui compte est l'utilisation antonymique de *oui* et de *non*, plutôt que leur présence dans un énoncé sentencieux.

(b) répondant à une question composée de deux membres, ce qui signifie donc « oui et non respectivement » :

(2) penser que la justice est bonne et qu'elle mérite toujours son nom ? Je répondrais personnellement *oui* et *non* à ces deux questions [...] (lefigaro.fr, 9.10.2014)¹⁰

(c) relatives à un choix imposé aux lecteurs par les auteurs d'un sondage :

(3) vous nous demandez de choisir entre *oui* et *non*, il manque le choix je m'en fous (lefigaro.fr, 24.8.2014)¹¹.

(4) J'ai répondu oui mais la question est mal posée... j'ai eu la même difficulté à répondre : *oui !...* et *non !...* (lefigaro.fr, 21.9.2014).

En (3) et (4), les lecteurs expriment leur frustration à l'idée que le sondage ne permette pas de nuancement, en imposant une dichotomie qui n'est pas assez représentative d'une certaine réalité¹².

(d) en emploi distributif (donc référant à des entités distinctes) :

(5) Il est clair que François Hollande n'a pas conscience intérieurement qu'il est le représentant de la Nation Française et de ses habitants. S'il était imprégné de sa fonction il aurait le courage qui lui manque de « monter aux barricades », de faire respecter ceux qu'il représente et de savoir dire *oui* et *non* en fonction des intérêts de l'Etat [...] (lefigaro.fr, 6.8.2014)¹³

Le dénominateur commun à toutes ces occurrences est le fait pour *oui* et *non* de ne pas référer à une seule entité¹⁴.

Dans la rubrique *non et oui* ont été considérés non pertinents les exemples où une question se terminant par *non* était suivie d'une réaction commençant par *et oui*, c'est-à-dire des combinaisons de questions oratoires où *non* est l'équivalent de *n'est-ce pas ?* et *et oui* sert de confirmation à la question et à sa nécessité-même d'être posée¹⁵ :

(6) C'est difficile, les concepts pour vous visiblement. Idées supérieures et homme supérieur, c'est un peu différent, *non ? Et oui*, l'altruisme est moralement supérieur à l'égoïsme. (lefigaro.fr, 1.4.2014)

¹⁰ L'interprétation de cet énoncé peut être ambiguë : il pourrait s'agir a) d'un *oui* à la première question et un *non* à la deuxième (*oui* et *non*) ; b) d'une réponse nuancée, évasive (*oui et non*) valable pour les deux questions.

¹¹ *Sic. Idem* pour tous les exemples.

¹² *Oui* et *non* est donc égal à *oui* ou *non*.

¹³ Signifiant *oui* et *non* selon la situation.

¹⁴ Il est donc important de signaler leur dissociation en écrivant « *oui* et *non* ».

¹⁵ Interprétation imposée par la ponctuation.

Observables pertinents contenant *oui* et *non* : analyse

Ni oui ni non

Parmi les 31 exemples pertinents de *ni oui ni non*, on observe 20 emplois en contexte politique, dont 14 liés à une nuance péjorative, 2 à une évaluation positive et 4 en contexte neutre. Les 11 occurrences figurant en contexte autre que politique sont liées à une évaluation péjorative (4 observables) ou à un emploi neutre (7 occurrences). Le tableau 1 *infra* donne une idée plus précise de leur mode de figuration :

contexte politique			Autre		
négatif	positif	neutre	négatif	positif	neutre
total occurrences					
14	2	4	4	0	7
total occurrences dans titres					
6	0	0	0	0	1
total occurrences dans réactions des lecteurs					
5	0		2	0	3
total occurrences dans corps du texte					
3	2	3	2	0	3
total occurrences dans interview					
0	0	1	0	0	0

Tableau 1 : *ni oui ni non*

En ce qui concerne les titres, tous contiennent des formes nominalisées qui résultent d'une interprétation relative aux décodeurs, et passent donc souvent par une subjectivisation. Précisons : tandis que tous les titres de la rubrique politique communiquent une évaluation péjorative (X « joue au / à *ni oui ni non* », « les *ni oui ni non* de » X), en ce sens que *ni oui ni non* y est retenu comme une abstention tactique, une manipulation, un abus de pouvoir et même une hypocrisie (si l'on tient compte des données révélées dans le reste de l'article), le titre de la rubrique *santé* se réfère à une impossibilité de trancher la question débattue subséquente à un manque de données scientifiques, donc à une décision somme toute responsable qui repose sur des données objectives :

(7) E-cigarette : le « *ni oui ni non* » de la Haute Autorité de santé (*Le Monde*, 21.1.2014).

Pour ce qui est des réactions des lecteurs, notre recherche a affiché 10 occurrences dont 7 liées à une négativité évaluative (cf. (8)-(10), faisant référence à une réalité de politique molle et sans dents) et 3 neutres (exemple (11)). *Ni oui ni non* peut venir comme réponse directe à une question ou être déclenché pour caractériser l'impuissance d'autrui :

(8) Tous les protagonistes de cette histoire n'inspirent que du mépris. Hollande ne sait dire ni *oui* ni *non* dans sa vie privée. Comment pourrait-il diriger notre pays ? (lefigaro.fr, 14.1.2014. Réaction : 16.1.2014)¹⁶

(9) Comme tout bon parti Socialiste qui se respecte c'est du *ni OUI ni NON*, ou pas le droit d'ouvrir mais oui avec des dérogations c'est le grand n'importe quoi qui continue. Pdt ce temps les grévistes cherchent du TRAVAIL (lefigaro.fr, 1.12.2013. Réaction : 2.12.2013)¹⁷

(10) Il y a d'autres choses plus préoccupantes que le paquet de cigarettes. Le paquet neutre comme eux *ni oui ni non* un pas en avant deux en arrière (lefigaro.fr, 23.9.2014. Réaction : 24.9.2014)

(11) *Ni oui, ni non*, à notre époque tout le monde étale sa vie privée et tente de la monnayer (lefigaro.fr, 3.9.2014. Réaction : 3.9.2014)¹⁸

Dans (11) la personne qui réagit ne croit pas que Valérie Trierweiler ait eu raison de publier un livre sur sa vie privée avec François Hollande, mais reconnaît d'autre part que tout le monde l'aurait fait à sa place, étant donné que c'est la pratique courante de nos jours. L'émetteur exprime donc son hésitation à trancher entre un acquiescement absolu et une négation absolue, face à une réalité complexe et nuancée, mais aussi du fait de la prise en compte de circonstances éventuelles (par exemple circonstances individuelles *vs* circonstances

¹⁶ Autour de l'affaire Valérie Trierweiler – François Hollande – Julie Gayet et la question de savoir si Valérie Trierweiler pourrait pardonner à son compagnon l'humiliation publique représentée par la révélation de sa liaison présumée avec Julie Gayet. Cet exemple pourrait être dit non pertinent parce que *oui* et *non* sont disjoints (il ne sait dire *oui*, mais il ne sait dire *non*, non plus).

¹⁷ Tourisme et repos dominical : Paris compte sept zones touristiques où les commerces et les services peuvent déroger au repos dominical, mais les commerçants d'autres zones demandent à accéder à ce statut dérogatoire.

¹⁸ Sondage : Trierweiler a-t-elle eu raison de publier un livre sur sa vie privée avec Hollande ?

publiques) ou du facteur temporel (« par le passé non, mais de nos jours, de plus en plus oui »). *Ni oui ni non* est donc l'égal ici d'une situation non conclusive, ou d'une irrésolution et témoigne du fait qu'une question structurellement simple ou directe est sujette à un processus de compartimentation par le décodeur¹⁹.

Comparons (11) à (12) :

(12) Je n'ai répondu *ni OUI ni NON* qu'ils les peignent comme ils voudront, les affaires du pays sont plus importantes que la couleur (lefigaro.fr, 24.4.2014. Réaction : 25.4.2014)²⁰

A la différence de (11), l'émetteur en (12) déclare non pas qu'il a répondu « ni oui ni non » mais qu'il n'a répondu « ni oui ni non », communiquant ainsi son indignation à l'égard du fait que l'état gaspille des ressources pour des choses inutiles au lieu de s'occuper des véritables enjeux qui pourraient améliorer la vie des citoyens. Le fait de ne répondre *ni oui ni non* est égal ici non pas à une impossibilité de trancher une situation indécidable, mais à un pur refus de coopération de la part de celui qui réagit. L'émetteur choisit de réagir à sa manière, sans respecter les règles du jeu, du fait que pour lui le problème est en dehors du cadre de référence posé. En d'autres termes, toute la formule est inadéquate pour le locuteur et donc le refus paraît « métalinguistique »²¹.

Les occurrences de *ni oui ni non* repérées dans le corps du texte présentent une situation plus équilibrée : nominalisation portant une connotation péjorative en (13), au sens d'une préservation d'un *statu quo* problématique ; une réponse *ni oui ni non* (14) provenant de la part du parti Europe Ecologie Les Verts indiquant une prudence et une manière de ne pas prendre des décisions à la hâte et irresponsablement (c'est-à-dire créer une fusion de premier tour avec le Parti de

¹⁹ Selon Rumfitt (2000 : 799), « a sentence's sense might need to be fixed by stipulating both conditions for affirming it and conditions for denying it ».

²⁰ Sondage : Les taxis doivent-ils être tous de la même couleur ?

²¹ Exemple qui pourrait donc être classé comme non pertinent : *oui* et *non* sont pris séparément (les deux sont niés : il n'a pas répondu *oui* mais il n'a pas répondu *non*, non plus).

gauche pour devancer l'alliance PS-PCF-PRG, dans les 19^e et 20^e arrondissements)²² ; une manière de ne pas se compromettre, du fait qu'il reste encore beaucoup de temps jusqu'aux primaires et que beaucoup de facteurs inconnus peuvent encore changer le tableau politique ; (13) (14) et (15) sont relatifs à un contexte politique et à une prise de décision prudente et somme toute rationnelle ; mais le commentaire du journaliste est plus cynique en (15) « a-t-il éludé » qu'en (14) « se montre plus prudent » ; enfin, l'exemple (16) figurant dans la rubrique *santé* contient un *ni oui ni non* neutre découlant du fait qu'il y a des arguments (des données scientifiques) qui appuient la question et d'autres qui l'infirmement, d'où l'impossibilité de trancher :

(13) L'Europe favorise-t-elle le dumping social ? La question anime la campagne des européennes dans le Sud-Est. Avec des réponses qui reflètent une vision politique de l'Europe : un « oui » prétexte au rejet de l'UE pour le FN ; un « *ni oui ni non* » à UMP, qui exprime le désir de statu quo des conservateurs et des libéraux sur l'Europe ; et un « non, mais » au PS, raccord avec sa volonté de construire une Europe plus sociale (liberation.fr, 11.5.2014)²³

(14) Le négociateur d'EELV se montre plus prudent : « On ne dit *ni oui ni non* pour l'instant ». Les écologistes veulent rencontrer toutes les formations « de gauche et humanistes » [...] avant la fin de l'année. Si fusion il y a [...], « le mouvement se prononcera là-dessus à la mi-janvier » (lemonde.fr, 18.12.2013)²⁴

(15) Pourrait-il²⁵ lui-même être candidat ? « Les primaires seront organisées en 2016, je pense que les candidats auront à se poser la question davantage en 2015

²² *Ni oui ni non* est donc lié ici à une valeur que l'on retient comme positive.

²³ Vu les abus énumérés dans l'article, liés tous au recours à la main d'œuvre étrangère low-cost qui échappe au droit social, toute réponse autre que *oui* est théoriquement retenue comme peu morale. Voici l'argumentation de l'UMP : « *Attention ! Si les travailleurs détachés en France sont 210 000, ils sont 300 000 Français à travailler ailleurs en Europe ! [...] Nous devons d'abord régler le problème chez nous : si les entreprises françaises font appel aux travailleurs étrangers, c'est aussi parce que les cotisations patronales sont de 49 % en France, contre 22 % en Pologne* ».

²⁴ Titraillé : Les écologistes d'EELV et le Parti de gauche pourraient-ils conclure une alliance de premier tour pour les élections municipales de mars 2014 à Paris ? La fusion des listes n'est pas encore à l'ordre du jour mais les deux formations se rencontrent [...] pour discuter programme et stratégie.

²⁵ Il réfère au député UMP Hervé Mariton (qui s'exprime pour une primaire ouverte au centre).

et donc je ne réponds pas à cette question aujourd'hui, je réponds *ni oui ni non* », a-t-il éludé (lefigaro.fr, 16.4.2014)²⁶

(16) [...] « Lire aux toilettes est-il bon pour la santé ? », l'étude doit conclure par un « *ni oui ni non* ». Un chouïa de constipation en moins pour les lecteurs mais un tantinet d'hémorroïdes en plus (lemonde.fr, 26.9.2014)

Finalement, voici l'exemple de l'interview :

(17) - Vous décrivez une campagne idyllique. M. Bouteflika l'a pourtant qualifiée de « terrible » et a même parlé de « terrorisme »

- Je suis profondément gêné d'entendre un président-candidat fatigué, mal informé, s'exprimer de la sorte [...]. Moi, favoriser le terrorisme ? Moi, qui n'ai jamais quitté le territoire pendant la décennie noire quand d'autres sont partis ? [...] Lorsque j'ai été invité à la télévision publique, j'ai voulu dire aux serveurs de l'Etat : pensez en tant que musulmans, en tant que pères de famille à ce que signifierait tout manquement professionnel en cas de fraude. Je faisais appel à leur conscience. On m'accuse aussi de vouloir réhabiliter le FIS. Je réponds *ni oui, ni non*. Ce que je veux, c'est proposer une réconciliation nationale. (lemonde.fr, 17.4.2014)

Ali Benflis, candidat à l'élection présidentielle algérienne, ne réagit pas à l'observation faite par l'intervieweur mais à une observation faite par lui-même dans le cadre de sa propre réponse et réfère par *ni oui ni non* à un écho de l'opinion publique, c'est-à-dire à la manière dont le public interpréterait ses actes. *Ni oui ni non* équivaut à la révocation d'un présupposé, à une dénégation (référant à une « vérité » ou à l'adéquation d'une certaine définition ou description) : si on ne peut répondre ni par *oui* ni par *non*, c'est que la représentation est non applicable, voire non pertinente. Ce serait un exemple d'« altérité », au sens de « autre que P est le cas » (cf. Culioli, 1988, 1990)²⁷.

De plus, ce tour discursif constitue aussi un tremplin pour introduire ce qui serait alors la vraie réalité selon le candidat interviewé (« proposer une réconciliation nationale » et non seulement réhabiliter le Front Islamique) et est donc fort utile pour promouvoir son propre agenda, surtout dans le cas d'un intervieweur qui n'est pas très coopératif. *Ni oui ni non* réfère au fait que le FIS fait partie de son

²⁶ Ici, *je réponds ni oui ni non* paraît l'équivalent oral de *je ne réponds ni oui ni non* mais, à l'encontre du locuteur non coopératif en (12), le député ne déplace pas la discussion sous prétexte d'un manque de pertinence des présupposés. Sa réponse se justifie par une impossibilité de s'engager, vu le facteur temporel (entre 2014 et 2016 tout peut changer).

²⁷ Cf. aussi le « rejectivism » de Textor (2011).

projet, mais pas seulement, donc que la description est partielle et donc pas véridique.

Oui et non

La recherche de *oui et non* a procuré 33 observables pertinents, dont 10 en contexte politique. Toutes les occurrences sont dénuées d'une quelconque évaluation. Le tableau 2 spécifie leur localisation :

contexte politique			autre		
négatif	positif	neutre	négatif	positif	neutre
total occurrences					
0	0	10	0	0	23
total occurrences dans titres					
0	0	0	0	0	0
total occurrences dans réactions des lecteurs					
0	0	4	0	0	13
total occurrences dans corps du texte					
0	0	0	0	0	2
total occurrences dans interview					
0	0	6	0	0	7
total occurrences dans réponses par expert aux questions internautes					
0	0	0	0	0	1

Tableau 2 : *oui et non*

Observons les exemples suivants :

(18) - Les sanctions ciblées décidées jusqu'ici par les Etats-Unis et l'UE à l'encontre de la Russie ont-elles eu des effets ?

- *Oui et non*. Oui au regard de la fuite des capitaux [...]. Non, au regard du discours politique qui se durcit, comme si le Kremlin se préparait à une crise de longue durée avec l'Occident (liberation.fr, 29.7.2014 / interview).

(19) On peut se demander si le taux incroyablement élevé de suicides de prisonniers ne relève pas de la même logique, au fond. *Oui et non*. Oui, parce que c'est un scandale que la prison pousse tant d'individus à se donner la mort. Non, parce que le prisonnier qui se suicide en cachette garde au moins cette dignité qui consiste à se révolter contre un système qui cherche à l'humilier (liberation.fr, 19.9.2014).

(20) L'ère des matchs homme-machine est-elle donc terminée ? *Oui et non*. Oui, parce qu'une confrontation comme Kasparov - Deep Blue n'aurait pas d'intérêt. Non, car, dans la réalité, les programmes sont plus que jamais présents, devenus

les indispensables entraîneurs, conseillers et garde-fous des grands maîtres. Jamais fatigués, toujours disponibles (lemonde.fr, 11.9.2014. Sport-Echecs).

(21) - Alors qu'il est toujours au plus bas dans les sondages, François Hollande peut-il se refaire une légitimité avec cet épisode ?

- *Oui et non*. Oui, car l'image d'un François Hollande ferme est toujours positive pour lui. Les rares moments depuis deux ans où sa cote de popularité a rebondi sont d'ailleurs liés à des actes de fermeté [...]. Mais il ne faut pas oublier que ce qui est au cœur de son impopularité n'est pas son attitude ou sa personnalité, mais son absence de résultat sur le front économique (lefigaro.fr, 17.6.2014).²⁸

Les exemples (18) à (21) ainsi que les autres exemples de cette rubrique mettent en évidence que *oui et non* fait référence à une réalité plus nuancée que celle présupposée ou posée et donc à une impossibilité d'encadrement par un des adverbes à l'état isolé. En (18), l'information posée « avoir des effets » peut être retenue de plusieurs manières d'autant plus que les effets sont en principe sous-catégorisables (effets politiques, économiques, à long terme, etc.). En (20), en revanche, il est plus prudent de répondre par *oui et non*, non seulement du fait de plusieurs aspects et secteurs où l'interface homme-machine est utile, mais aussi du fait que les évolutions technologiques pourraient renverser la situation à l'avenir. En d'autres termes, même si *oui et non* réfère ici à l'information posée (le fait pour x de se terminer), ce qui est réévalué est la signification du présupposé : « l'ère des matchs homme machine » est une réalité à redéfinir ou à transposer de la sphère publique à la sphère privée, du domaine du spectacle au domaine de l'entraînement. Les parties négatives de (18) et (20) pourraient facilement correspondre à une négation descriptive, informative, mais comme on est dans un cadre où deux points de vue rivalisent, ou dans une situation où la réponse négative se positionne face à des attentes préalables, on optera pour une négation polémique (cf. l'importance de la contextualisation chez Nølke, 1992).

En ce qui concerne les exemples de cette rubrique, il est intéressant d'observer la motivation discursive de *oui et non* : les arguments appuyant la composante affirmative et ceux accompagnant la composante négative de la réaction dans (18)-(21) respectent tous l'ordre d'apparition de *oui* et de *non* dans la séquence. De plus, il n'est pas difficile de distinguer les arguments de confirmation et ceux de rejet

²⁸ François Hollande affiche sa fermeté face à la grève SNCF. Interview.

(*oui* au regard de *X*, *non* au regard de *Y* / *oui* car *X*, mais il ne faut pas oublier *Y*, etc.).

En revanche, en (22)-(23), l'argumentation ne respecte pas l'ordre de déploiement de la séquence *oui et non* et cite en premier lieu les arguments de rejet, que le lien avec le rejet se construise pragmatiquement (22) ou explicitement (23) :

(22) *Oui et non*. Les programmes de Terminale sont de bon niveau et les exigences théoriques sérieuses. Il suffit de consulter le site Eduscol pour s'en rendre compte. En revanche, ce qui ne va pas du tout, c'est le niveau d'exigence au moment de la correction fixé par l'Inspection générale via l'Inspection académique. Il est à la bienveillance car « tous les élèves n'auraient pas eu le même contexte d'enseignement » [...] (lefigaro.fr, 10.7.2014 / réactions à la question : le bac est-il devenu trop facile ?).

(23) - A la manière de l'industrie du disque, les banques ont-elles manqué d'anticipation face aux possibilités offertes par le Net au consommateur ? Ont-elles du souci à se faire ?

- *Oui et non*. Non à court terme parce que les nouveaux modèles vont mettre du temps à se développer et parce qu'il est plus compliqué de quitter sa banque que de télécharger de la musique [...]. Et oui, parce que les gens vont avoir de plus en plus de choix en terme de compétitivité (liberation.fr, 28.9.2014. Interview).

L'argumentation accompagnant *oui et non* des exemples (24) et (25) ne sépare pas l'acquiescement du rejet : elle introduit plutôt les variables qui, une fois prises en compte, pourront influencer sur la réponse. Autrement dit, la réponse pourra en fin de compte devenir *oui* ou *non* pour des cas individuels :

(24) *OUI et NON*, ça dépend du coût, du budget disponible, de l'efficacité, cad si le service militaire intègre une partie de service civique, ce qui peut être possible. Dans ce cas ces frais peuvent venir en supprimer d'autres [...] car le soldat en service national est payé bien moins cher que le fonctionnaire à vie [...] (lefigaro.fr, 21.9.2014 réactions à la question : plutôt que renforcer le service civique, faut-il rétablir le service militaire ?)

(25) - « Est-ce héréditaire ? »

- *Oui et non*, certaines maladies de l'oreille sont génétiquement déterminées, tout comme est programmé le délai d'apparition de la presbycusie.

- « Est-ce que c'est de ma faute ? »

- *Oui et non*, selon le mode de vie, selon le travail exercé [...] (lefigaro.fr, bourdonnements d'oreille)

En (26), *oui et non* vient trancher une discussion de groupe sur le caractère traçable ou non du bitcoin, laquelle est sur le point de dégénérer. Dans un premier temps, *oui et non* indique aux autres participants du blog que tout le monde a raison, façon pour l'arbitre expert

de calmer les esprits. Dans un deuxième temps, cette réponse signale que chaque partie adverse ne possède qu'une information partielle concernant le bitcoin (la négation est polémique). Une réponse *ni oui ni non* aurait plutôt abordé les autres internautes par le rejet et l'annulation. *Oui et non* vient par contre atténuer le débat qui commence à prendre un mauvais tour en affirmant que tout le monde a raison, ce qui permet à celui qui réagit de calmer la situation et aussi de légitimer son intervention en tant qu'expert ou qu'autorité, tout en indiquant qu'il y a d'autres paramètres à prendre en jeu :

(26) - Votre commentaire sur le manque de traçabilité des BTC prouve votre méconnaissance de ce système.

- Le bitcoin est la seule monnaie totalement traçable....

arrêtez la schnouf et apprenez ce qu'est un bitcoin avant de glaiser...

- *Oui et non* ; le Bitcoin est Pseudo-Anonyme [...]. Les transactions sont traçables et le seront de plus en plus à mesure de l'implémentation de méthodes de BigData. Cependant il existe des moyens pour effacer la traçabilité. De nombreux projet comme le DarkWalet ou sharedcoin permettent d'accroître l'anonymat [...] (lemonde.fr / 9.2.2014).²⁹

Voici enfin un *oui et non* (27) qui éveille la question de la valeur de cette séquence. Le premier participant arrive à la conclusion que les avis des internautes constituent un élément à prendre en compte, mais qu'il faut absolument considérer d'autres facteurs, ce qui signifie une confiance partielle. Le deuxième participant arrive par contre à la conclusion qu'une confiance partielle aboutit à une non-confiance. L'impossibilité de trancher pour le premier internaute découle du fait que pour lui *avoir confiance* est un prédicat graduable ou un prédicat dont les conditions de vérité dépendent du contexte. Si, pour lui, la paire *avoir confiance* et *ne pas avoir confiance* forme une antonymie scalaire, pour le deuxième internaute il s'agit d'une complémentarité :

(27) - Disons *OUI et NON*. Il faut regarder les commentaires de différents sites, éviter ceux qui sont trop dithyrambiques (sur commande ?) ou trop méchants (des mauvais coucheurs). Cela peut permettre de remarquer certains détails qu'il est possible de vérifier comme l'éloignement du centre et des transports pour les hôtels, des horaires d'arrivées ou de départ assez contraignants pour les campings [...]. Bref c'est UN des éléments à prendre en compte, mais ce n'est pas le seul.

²⁹ Chaîne de réactions dans le blog : le bitcoin est-il devenu un ponzi scheme ?

- Par réflexe j'aurais dit oui, malheureusement on ne peut pas se fier à 100 % aux commentaires de type Tripadvisor. Même si dans l'ensemble les avis sont honnêtes et respectueux, certains sont publiés par des concurrents... ou par des clients qui ne connaissent rien à la cuisine mais se permettent de mal juger à l'emporte-pièce. Donc Oui mais partiellement, donc en fait Non. (lefigaro.fr, 22.8.2014 / Tourisme : faites-vous confiance aux avis des internautes ?)

Non et oui

Parmi les 9 exemples pertinents de *non et oui*, tous dénués d'un quelconque jugement de valeur saillant, on trouve 4 emplois en contexte politique. Cf. le tableau 3 *infra* :

contexte politique			autre		
négatif	positif	neutre	négatif	positif	neutre
total occurrences					
0	0	4	0	0	5
total occurrences dans titres					
0	0	0	0	0	1
total occurrences dans réactions					
0	0	0	0	0	1
total occurrences dans corps du texte					
0	0	1	0	0	0
total occurrences dans interview					
0	0	2	0	0	3
total occurrences dans réponses par expert aux questions internautes					
0	0	1	0	0	0

Tableau 3 : *non et oui*

Voici quelques exemples :

(28) (Réaction au blogueur précédent qui évoque la part de la police dans les homicides) *Non et Oui*. L'impunité de la police ? Elle est totale, oui. Mais si vous « réservez » 15 % des homicides, au maximum, à des homicides de sang-froid imputés à la Police en général, « restent » 45 000 meurtres. Qui en sont les auteurs ? Tous les Brésiliens. (lemonde.fr, 28.5.2014 / Brésil, 56 337 homicides par an / réactions).

(29) - Pensez-vous qu'il serait plus « rentable » d'investir dans le planning familial et l'éducation dans les pays du Sud que de tout miser sur des grands sommets comme celui de Copenhague, aux résultats bien incertains ?

- *Non et oui*. Non, je crois qu'il vaut mieux discuter ensemble au niveau mondial comme à Copenhague plutôt que de se faire la guerre pour les ressources déclinantes ou la pollution croissante. Mais oui, je crois qu'il est juste que le niveau culturel et sanitaire des pays africains ou d'Asie ou d'Amérique du Sud augmente (lemonde.fr, 26.9.2014 / planète / chat).

(30) - L'intervention des Etats pour sauver les entreprises financières [...] n'est-elle pas une incitation à une prise de risque maximale pour le management (« Too big to fail ») ? Ne faudrait-il pas dès maintenant renforcer les ratios (type Bâle II) et limiter l'endettement et l'effet de levier des banques ?
- *Non et oui*. Non, parce qu'il n'y a pas d'alternative au sauvetage des banques. La leçon de la crise de 1929, c'est qu'il ne faut jamais laisser une banque faire faillite [...]. Il était donc indispensable que les Etats interviennent. Oui, parce que, bien évidemment, il faut empêcher que se reproduise ce qui s'est passé. De ce point de vue, il faut en effet a) revoir les règles comptables et prudentielles applicables aux banques, car trop procycliques ; b) limiter les effets de levier (lemonde.fr, 26.9.2014 / crise financière / chat).

Comme pour le cas de *oui et non*, on utilise *non et oui* pour signaler qu'une réponse par l'une des variables seulement n'arriverait pas à rendre compte d'une réalité en général plus nuancée que celle présentée dans le contexte antérieur. Le locuteur ne peut pas recourir à une négation totale, parce que certains éléments satisfont la représentation proposée.

En (28), l'argument initial appuie l'assertion du blogueur précédent (la part de la police dans les homicides), mais cet argument ne correspond pas à l'ordre de déploiement des adverbes dans la séquence *non et oui*. Dans son argumentaire, l'internaute, avant toute autre chose, acquiesce une réalité banale et incontestable, certes, pour ensuite proposer une alternative qui coïncide mieux avec la réalité, selon lui, et qui est appuyée par des statistiques, alternative qui rejette du même coup l'observation faite par le blogueur précédent. Ladite observation appuyant l'internaute précédent pourrait dévoiler une volonté de créer un terrain commun et des conditions de dialogue, mais l'ordre de déploiement des adverbes communique que même s'il y a du vrai dans les propos de l'internaute précédent, l'essence du problème ne se trouve pas dans la référence en anaphore.

La question en (29) est complexe en ce sens qu'elle fait intervenir deux variables et qu'elle place ces variables dans une comparaison d'inégalité. La réponse peut en principe contester soit les variables,

soit la relation établie entre elles. En effet, la composante négative de la réponse réfère à la relation : *non* réfute la dévalorisation d'une des variables faite dans la question pour communiquer que les deux variables en question sont d'importance égale. Autrement dit, la partie négative correspond à une utilisation polémique.

L'intervieweur de (30) pose, lui, deux questions différentes mais la séquence *non et oui* de la réponse réfère à un traitement de tous les éléments de la question, donc à une seule « unité ».

Ni non ni oui

La seule occurrence pertinente de *ni non ni oui* affichée par Webcorp figure en contexte politique (dans le corps du texte) :

(31) Dans les détails (qui pèseront néanmoins lourd sur la vie réelle des Français), les idées fausses, les inexactitudes, voire les mensonges et les fantasmes abondent. La réponse la plus sincère serait donc : *ni non, ni oui*, ni non à une réforme, ni oui à cette réforme. C'est justement une réponse incompatible avec la technique binaire du référendum (liberation.fr, 5.10.2014).

La réponse communique l'impossibilité d'encadrement dans un univers polaire qui impose un positionnement pour ou contre quelque chose : tout en acquiesçant le fait qu'une réforme est nécessaire, l'auteur n'approuve pas la proposition de réforme qui est en cours. Il y va donc d'une négation métalinguistique.

En guise de conclusion

Dans la lignée de Martin (1988) ou d'Attal (1994)³⁰, les séquences intégrant *oui* et *non* confirment à quel point un système d'oppositions binaires et complémentaires de type vrai-faux se montrerait inadéquat pour décrire l'affirmation et la négation linguistiques. En effet, une bonne partie des exemples analysés plaident en faveur d'une logique floue et de degrés de vérité ou de fausseté, plutôt qu'en faveur d'une négation idéale.

³⁰ Selon Attal (1994 : 7), le couple affirmation-négation, privilégié sous l'influence de la logique, « est sans doute un mirage », du fait de relations non symétriques dans la langue.

En termes culioliens, on pourrait dire, surtout en contexte de dialogue où il s'agit pour le décodeur de réagir à la manière de définir, de décrire ou de représenter relative à l'intervieweur, que la réponse en *oui* et *non* constitue une tentative de mieux situer les propos de l'intervieweur par rapport à l'attracteur ou au gradient d'attraction³¹. Autrement dit, il s'agirait d'un essai de positionner les propos de l'intervieweur dans la zone d'identification ou le domaine de validation, et, dans la mesure du possible, dans le centre même de la zone d'identification.

Les observables illustrent plusieurs fonctions discursives, dont :

- acquiescement partiel / dénégation (refus, rejet) partielle relatifs à l'adéquation ou à la pertinence d'une représentation posée ou présupposée ;

- atténuation de l'accord ou du rejet (référant ainsi à une volonté ou non de coopération) ;

- « altérité » : « ce n'est pas le cas » ou « autre que P est le cas ».

Quoi qu'il en soit, toutes les occurrences observées, y compris les nominalisations, sont « anaphoriques » dans le sens d'une interprétation rétrospective.

Bien que le nombre d'observables soit restreint, il nous a permis de repérer un ensemble de caractéristiques relatives à la combinaison de *oui* et *non* pour référer à une même entité en la confirmant et la contredisant simultanément.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C., Ducrot, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga.
- Attal, P., 1994, « Présentation », *La négation, Lincx*, Numéro spécial, 7-10.
- Carston, R., 1996, « Metalinguistic negation and echoic use », *Journal of Pragmatics*, 25, 309-330.
- Culioli, A., 1988, « La négation : marqueurs et opérations », *Travaux du centre de recherches sémiologiques*, 56, 17-38.
- Culioli, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 1, Paris : Ophrys, 91-113.

³¹ « Extrême imaginaire qui caractérise la notion portée à son point d'excellence ou d'achèvement absolu » (Culioli, 1988 : 23).

- De Cornulier, B., Kleiber, G., Vuillaume, M., 2011, « La négation à longue portée ou négation anaphorique », in Bacha, J., Azouzi, A., Saddem, K. (éd.), *La négation en discours*, Sousse : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, 35-51.
- De Marneffe, M.-C., Grimm, S., Potts, C., 2009, « Not a simple yes or no : Uncertainty in indirect answers », *Proceedings of SIGDIAL 2009*, Queen Mary University of London : Association for Computational Linguistics, 136-143.
- Ducrot, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- Gaetone, D., 1971, *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève : Librairie Droz.
- Horn L. R., 1985, « Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity », *Language*, 61, 121-174.
- Horn, L. R., 1989, *A natural history of negation*, Chicago : University of Chicago Press.
- Martin, R. 1988, « La négation dans un modèle sémantique multivalue », *Travaux du centre de recherches sémiologiques*, 56, 1-15.
- Moeschler, J., 1982, *Dire et contredire*, Berne : Peter Lang.
- Moeschler, J., 1992, « Une, deux ou trois négations ? », *Langue Française*, 94, 8-25.
- Muller, Cl., 1991, *La négation en français*, Genève : Librairie Droz.
- Nølke, H., 1992, « Ne... pas : négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation », *Langue française*, 94, 48-67.
- Pirat, B., 2007, « Oui ou non. Le piège rhétorique du référendum », *Mots*, 83, mis en ligne le 1.3.2009, consulté le 11.10.2014. <http://mots.revues.org/967>
- Plantin, Ch., 1982, « Oui et non sont-ils des 'pro-phrases' ? Remarques sur leur fonctionnement dans les dialogues », *Le français moderne*, 50 / 3, 252-265.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rumfitt, I., 2000, « 'Yes' and 'No' », *Mind*, 109 / 436, 781-824.
- Textor, M., 2011, « Is 'no' a force indicator ? No ! », *Analysis*, 71 / 3, 448-456.